

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Bismuth(III) nitrate pentahydrate
Référence de produit : GK9190
Numéro CAS : 10035-06-0
Numéro EINECS : 233-791-8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PC21: Substances chimiques de laboratoire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	: Glentham Life Sciences Ltd	Tél	: +44 (0) 2033 978 798
	Unit 5 Ingoldmells Court	Fax	: +44 (0) 2033 978 909
	Edinburgh Way	Email	: info@glentham.com
	Corsham	Web	: www.glentham.com
	Wiltshire, SN13 9XN		

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +44 (0) 2033 978 798 (09.00 - 17.00 GMT)

1.5 REACH

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure.

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP)

Ox. Sol. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP)

Pictogrammes de danger



Mentions d'avertissement Danger

Mentions de danger

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P220	Tenir/stocker à l'écart des vêtements/.../matières combustibles
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

PBT

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

3.0 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom du produit	: Bismuth(III) nitrate pentahydrate	MW: 485.07
Numéro CAS	: 10035-06-0	MF : Bi(NO ₃) ₃ · 5H ₂ O
Numéro EINECS	: 233-791-8	

4.0 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau

Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau.

Contact avec les yeux

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation

Consultez un médecin. Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Contact avec la peau**

Risque d'irritation légère sur la partie contaminée. Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme. Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Traitement immédiat / spécifique**

Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Non applicable.

5.0 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Vaporisation à l'eau. Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool ou de polymère. Poudre chimique inerte. Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers d'exposition**

Comburant. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6.0 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles**

Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité. Ne pas faire de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Procédures de nettoyage**

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.3 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

7.0 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Cond's pour la manipulation**

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air. Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de stockage**

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec l'eau ou l'humidité. Éviter les matières et les conditions incompatibles - voir la section 10 de la FDS.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Donnée non disponible.

8.0 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Non applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que l'endroit soit mécaniquement ventilé.

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains

Gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau

Vêtement de protection.

9.0 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Physique: Cristaux
Couleur: Blanc
Point/Domaine de fusion: ~30 [°C]

9.2 Autres informations

Non applicable.

10.0 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Acides forts. Oxydants forts. Produits organiques.

11.0 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité

Non applicable.

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Contact avec la peau

Risque d'irritation légère sur la partie contaminée. Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme. Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

Autres informations

12.0 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non applicable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4 Mobilité dans le sol

Absorbé rapidement par la terre. Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Écotoxicité négligeable.

13.0 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Opérations d'élimination**

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Note

L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14.0 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN1477

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nitrates, inorganique, n.o.s. (Bismuth(III) nitrate pentahydrate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

5.1

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

N/A

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière.

15.0 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable.

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

16.0 Autres informations

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

Désistement juridique

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.